

88^e

**Assemblée générale de la Société des Administrateurs
et Fonctionnaires des Communes Neuchâtelaises**

**Vendredi 9 mai 2014 à 18h00,
Travers, Mines d'asphaltes**

La présidente, Mme Corinne Guyot, ouvre la séance à 18h00 en souhaitant la bienvenue et salue particulièrement la présence des personnes suivantes :

M. Thierry Michel	Chef du dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique de la Commune de Val-de-Travers
M. Pierre Leu	Chef du Service des Communes
M. Sandro Tamburini	Adjoint au Chef du Service des Communes
Mme Sylvie Gattolliat	Secrétaire du Service des Communes
M. Pierre de Marcellis	Président du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
M. Jean-François Beraneck	Membre du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel

M. Laurent Kurth, Chef du département des finances et de la santé, est excusé.
Le président du comité de l'ACN est excusé également (deux membres étaient invités).

Mme Guyot remercie les autorités communales de Val-de-Travers de leur accueil, ainsi que Mme Caroline Gaspar et M. Alexis Boillat pour leur contribution active à l'organisation de cette assemblée.

La parole est donnée à M. Thierry Michel, conseiller communal.

M. Michel souhaite une cordiale bienvenue au Val-de-Travers au nom du Conseil communal.

La dernière participation de M. Michel à l'assemblée de la SAFCN remonte à 2009, quand il a présenté l'historique de la fusion de Val-de-Travers. Aujourd'hui, avec du recul, on peut dire que rien n'est parfait, mais le peu qui a été perdu a été compensé par un gain en efficience ; le bilan est positif.

M. Michel donne quelques chiffres concernant Val-de-Travers et avance que la nouvelle commune n'a connu jusqu'ici que des années bénéficiaires. Le revenu fiscal par habitant est le plus bas du Canton, d'où une réflexion en cours au niveau péréquation. Il donne l'état des lieux des services de la commune et du personnel communal. Si le bilan est positif, c'est grâce à la collaboration des employés, admirables d'engagement.

Mme Guyot remercie M. Michel pour ce discours particulièrement valorisant pour le personnel communal.



1. Appel

Le contrôle de la liste de présences fait apparaître :

- 47 membres présents,
- 52 membres excusés,
- 25 membres non excusés.

2. Procès-verbal de la 87^e assemblée générale du 19 avril 2013 à Bevaix

Le PV ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a) Rapport de la présidente

Cette année, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le comité ne s'est retrouvé que pour la préparation de l'assemblée générale.

Prochainement toutefois, le comité souhaite reprendre les contacts avec le Conseil d'Etat et l'ACN, le but étant toujours de donner une légitimité à la société.

Autre objectif, la révision des statuts, qui ne sont plus adaptés aux structures communales actuelles.

Aucun membre du comité n'a pu prendre part, cette année, à l'assemblée générale de la SMF, mais les contacts sont gardés, essentiellement concernant Prévoyance, ne puisque la SMF nous représente au Conseil d'administration.

Mme Guyot remercie les membres du comité pour leur engagement au sein de la société, les représentants dans les divers groupes de travail ou associations, ainsi que les collaborateurs communaux, membres de la société, qui oeuvrent au bon fonctionnement des administrations.

b) Rapport de la caissière

L'état des comptes de la société est présenté par Mme Anne-Lise Monard, caissière.

c) Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Mme Christine Burgat de Montalchez et Mme Monique Brandt de la Brévine. Mme Brandt donne lecture du rapport des vérificateurs. Ceux-ci sont remerciés pour leur tâche de contrôle.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Les rapports de la caissière et des vérificateurs n'appelant aucune remarque, décharge est donnée au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

5. Mutations/admissions

Admissions

M. Maxime Apollonov, La Tène ; M. Alexis Boillat, Val-de-Travers ; Mme Céline Miracola, Gorgier.

Démissions

M. Michel Brossard, Val-de-Ruz ; M. Yves Bucher, Val-de-Ruz ; M. Bernard Bulliard, Corcelles-Cormondrèche ; Mme Stéphanie Favre, Gorgier ; Mme Charlotte Hauselmann, Cortaillod ; Mme Patrizia Pereira, Val-de-Ruz ; M. Daniel Quadri, Milvignes ; M. Claude Rochetti, Val-de-Ruz ; M. Claude Rusca, Saint-Blaise ; Mme Isabelle Vautravers, Val-de-Ruz.

Décès

Décès de M. Paul-André Adam, ancien administrateur à la commune de Travers et membre honoraire non actif de la société. Mme Guyot demande quelques instants de silence en sa mémoire.

Tenant compte de ces diverses mutations, l'effectif de la société se présente comme suit :

124 membres, dont :

- 90** membres actifs
- 7** membres honoraires actifs
- 23** membres honoraires non actifs
- 4** membres libres

6. Elections statutaires

- a) élection d'un représentant du district du Val-de-Ruz : la Commune de Val-de-Ruz communiquera ultérieurement le nom de son représentant. Proposition est faite que le comité travaille avec cette personne durant cette année et qu'elle soit formellement élue l'année prochaine. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité. M. Patrice Godat explique que la chancellerie de Val-de-Ruz va prochainement engager un/e chargé/e de mission, dont la participation au comité de la SAFCN est inscrite dans le cahier des charges.
- b) élection d'un vice-président, en remplacement de Christian Musy, démissionnaire : compte tenu que personne ne se propose pour reprendre cette fonction, M. Musy accepte de rester encore une année au sein du comité.
- c) nomination de trois membres honoraires (25 ans de sociétariat) : MM. Christian Persoz, Michel Hinkel et Serge Rusillon.

7. Rapport de représentants de la société au sein des groupes de travail

FR2C – Formation Romande des cadres communaux

M. Patrice Godat : la volonté d'une reconnaissance fédérale existe pour cette formation. La participation des Neuchâtelois est toujours aussi faible. Cette formation ne concerne pas que les cadres, les employés peuvent aussi s'inscrire. Il y a possibilité de s'inscrire également à des modules, il n'est pas nécessaire de suivre la formation complète. Une formation spécifique aux préposés a été développée et vient se greffer sur la formation. Ce module peut donc aussi être suivi indépendamment. La présentation aux communes n'a pas pu se faire jusqu'ici.

IDHEAP

M. Claude Gabus représente la SAFCN à la chaire de politique locale. Il relate trois faits marquants dans l'année écoulée :

- intégration totale de l'IDHEAP dans la structure de l'Université de Lausanne. Cela n'entraînera aucune modification pour les étudiants et l'esprit IDHEAP reste le même ;
- le cours de politique locale organisé traditionnellement en automne a dû être supprimé en 2013 en raison de l'absence de Mme Horber pour raisons de santé et par manque d'inscriptions. Le nombre d'inscriptions était en effet insuffisant pour que ce cours soit économiquement viable. Egalement peu d'inscriptions du personnel administratif des communes. Il faudra étudier la question d'une éventuelle concurrence entre les cours de l'IDHEAP et la formation romande de secrétaire municipal.

- comme chaque année, le groupe d'accompagnement a participé à l'organisation de la journée de rencontre de politique locale qui s'est déroulée à Yverdon sur le thème « Politique foncière et politique du logement : quels enjeux et quels outils pour les communes ». Sur la centaine de participants, présence d'une petite vingtaine de neuchâtelois.

ORF-NE

Le dixième anniversaire de cette association a été fêté en 2013. La structure prévue pour pouvoir accueillir les stagiaires MPC selon la nouvelle législation est actuellement mise en place. La faible participation des membres à l'assemblée générale est à regretter. La date de la prochaine assemblée est fixée le jeudi 28 août 2014.

8. Détermination du lieu de l'assemblée générale en 2015 (District du Val-de-Ruz)

La Commune de Val-de-Ruz propose d'accueillir l'assemblée générale l'année prochaine. Le lieu sera déterminé ultérieurement. La date du **vendredi 8 mai 2015** est arrêtée.

9. Nomination des vérificateurs de comptes (représentants de deux communes et un suppléant)

Vérificateurs : Mme Cristina Rodriguez, Cressier et M. Clovis Fahrni, Milvignes

Suppléant : M. Patrice Godat, Val-de-Ruz

10. Divers

La présidente présente un livre pour les jeunes, qui s'intitule « Vivre ses finances c'est vivre sa vie », de Séverine Maeder. Cette dernière travaille avec le CSP et donne des conférences dans les écoles et lycées. Comme les promotions civiques sont généralement fêtées dans les communes, il peut être intéressant d'offrir ce livre aux jeunes citoyens. Mme Guyot tient quelques exemplaires à disposition, ainsi que le dossier de presse.

La parole est ensuite donnée à M. Pierre Leu, chef du service des communes, qui délivre un bref message des autorités cantonales.

M. Leu explique que la vision stratégique du Conseil d'Etat est un territoire unique qui s'appuie sur les forces et les faiblesses des communes.

Les communes ont diminué de 40% depuis 2000. La vision stratégique du gouvernement devra être déclinée en conséquence.

Une des grandes réformes a été la clé de réparation des impôts Etat/communes.

Une mesure est en cours : le projet de loi concernant les finances des communes. Le plénum sera saisi lors de la prochaine session au mois de mai avec entrée en vigueur en 2015.

Un autre projet : prorogation du programme d'aide aux fusions des communes. Le parlement sera saisi de ce projet cette année.

Projet de péréquation financière : le Grand Conseil en sera saisi cette année aussi.

La séance est levée à 18h50.